

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > ACTIVITÉS > SÉMINAIRES > COMMUNICATION

L'ARPP et le Marketing d'influence. Séminaire Comu Hors série

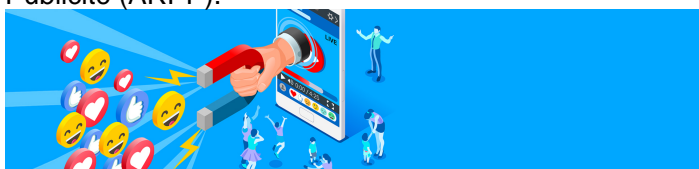
LE 15 NOVEMBRE 2019

14h - 17h

Arsenal

Salle des séminaires - Bibliothèque de
l'Arsenal [niveau -1]

Vendredi 15 novembre 2019, l'IDETCOM, dans le cadre du séminaire "Commentaires numériques et organisations" et en partenariat avec le Master (M2) mention Droit des Médias et de la Communication, sous la responsabilité de Laurence Calandri, accueillera Monsieur Mohamed MANSOURI, Directeur Délégué de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP).



Depuis quelques années, l'ARPP questionne les nouvelles pratiques d'influence qui se développent sur le web dynamique, attentif respect des règles de transparence et de loyauté. En plus de ses actions pédagogiques (marketing d'influence, guide de bonnes pratiques, etc.), l'organisme s'est associé à des agences volontaires pour étudier des campagnes de marketing digital à travers un observatoire du marketing d'influence.

Outre les manques liés à l'identification de certains partenariats commerciaux entre les influenceurs et les marques, ces questionnements rejoignent ceux d'une professionnalisation en cours : celle des influenceurs. En somme, au-delà des questionnements juridiques que cette séance permettra d'aborder, en lien avec ces bonnes pratiques et les effets d'un "droit de la conformité" (compliance), il s'agira également de s'interroger de façon plus générale et pluridisciplinaire sur les effets de ces nouvelles pratiques souvent du fait d'amateurs en train de se professionnaliser. En ce sens, le séminaire rejoindra des questionnements en lien avec un numéro actuellement ouvert aux propositions d'articles de la revue scientifique Communication et professionnalisation, et actuellement coordonné par Laurence Leveneur et Daniel Pélissier, tous deux chercheurs de l'IDETCOM.

Ce séminaire sera ouvert en priorité aux étudiants du Master 2 Droit du numérique (UT1) et du Master 2 mention Information, Communication parcours type Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC) mais également à tous les enseignants-chercheurs, étudiants, doctorants et docteurs, professionnels ou amateurs intéressés par ces questions.